



Grenoble Air Show 2020

Notre charte environnementale

L'organisation Grenoble Air Show s'implique volontairement et durablement dans une démarche responsable. L'écologie et le respect de l'environnement sont des valeurs partagées par l'ensemble de l'équipe d'organisation. Notre ambition commune est de réduire au maximum les impacts de notre activité sur la nature.

Nous souhaitons ainsi intégrer et assurer le suivi de la démarche dans l'organisation de la manifestation en appliquant des principes forts :

- Communiquer dans le respect de l'environnement
- Maitriser la gestion des déplacements
- Economiser les ressources énergétiques et naturelles
- Minimiser, trier, réutiliser et recycler les déchets
- Acheter Eco-responsable des produits alimentaires et promotionnels
- Choisir des consommables en fonction de leur impact environnemental
- Nous investir dans un programme de seconde vie pour les matières et les supports usagés
- Orienter nos prestataires et nos partenaires vers des alternatives d'éco conception de leurs supports
- Proposer une gamme de produits écologiques
- Travailler le plus possible avec des fournisseurs, des prestataires qui partagent nos idées et nos valeurs en termes d'environnement
- Favoriser le partenariat local et durable
- Former et informer régulièrement les acteurs de la plateforme et les prestataires à la mise en œuvre d'actions plus efficaces pour préserver notre environnement

Nous avons d'ores et déjà des recommandations à vous proposer

- Le jour de l'évènement, seuls les vélos, trottinettes ou véhicules électriques seront tolérés sur le site.
- Nous invitons nos visiteurs à utiliser les transports en commun.
- Nous travaillons à une signalétique d'accès pour les vélos.
- Nous souhaitons limiter la vente de contenants tels que les canettes, bouteilles... Nous préconisons des distributeurs telles que les fontaines à eau.
- Tous les contenants ou objets en plastique sont à proscrire. Les eco-cups ou les touillettes en bois ou en papier sont plus appropriés.
- Nous privilégions les produits locaux ou les circuits courts.
- Le tri des déchets doit être organisé et efficace en fonction des critères « poubelles propres, poubelles sales ». Des containers appropriés seront mis en place afin de recueillir les déchets.
- Les groupes électrogènes devront être utilisés avec parcimonie.

**Une organisation responsable doit savoir
contrôler son impact environnemental !**